

2024_5_AC_Jurys_examens_ALLSH_Licence_LLCER_Hébreu_Etudes_Juives

LE PRÉSIDENT,

Vu l'article L 613-1 du code de l'éducation,

Vu l'arrêté modifié du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master,

Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence,

Vu l'arrêté du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du 5 juin 2024 accréditant l'Université d'Aix-Marseille en vue de la délivrance de diplômes nationaux,

Vu les statuts de l'Université d'Aix-Marseille,

ARRETE :

Article 1 : Le jury de la licence **Arts, Lettres, Langues** mention **Langues, littératures et Civilisations étrangères et régionales : Hébreu et Etudes Juives** est composé comme suit pour l'année universitaire 2024-2025 :

LICENCE 1^{ère} année
Semestre 1
<u>Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :</u> <u>Président(e)</u> : Tal Dor (MCF) <u>Suppléant(e)</u> : Edouard Robberechts (MCF) <u>Liste des membres</u> Edouard Robberechts (MCF), Jean-Marc Chouraqui (PU), Rémy Scialom (MCF) <i>En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après</i> Ex : membre titulaire X/suppléant Y - membre titulaire Fâres Gillon /suppléant Maha Barakat <u>Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :</u> <u>Liste des membres</u> : Avital Cohen
Semestre 2 et 1^{ère} année
<u>Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :</u> <u>Président(e)</u> : Tal Dor (MCF) <u>Suppléant(e)</u> : Edouard Robberechts (MCF) <u>Liste des membres</u> : Edouard Robberechts (MCF), Jean-Marc Chouraqui (PU), Rémy Scialom (MCF) <i>En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après</i> Ex : membre titulaire X/suppléant Y - membre titulaire Fâres Gillon /suppléant Maha Barakat <u>Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :</u> <u>Liste des membres</u> : Avital Cohen

LICENCE 2^{ème} année

Semestre 3

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

Président(e) : Tal Dor (MCF)

Suppléant(e) : Edouard Robberechts (MCF)

Liste des membres : Edouard Robberechts (MCF), Jean-Marc Chouraqui (PU), Rémy Scialom (MCF)

En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après

Ex : membre titulaire X/suppléant Y

- membre titulaire Fâres Gillon /suppléant Maha Barakat

Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :

Liste des membres : Avital Cohen

Semestre 4 et 2^{ème} année

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

Président(e) : Tal Dor (MCF)

Suppléant(e) : Edouard Robberechts (MCF)

Liste des membres : Edouard Robberechts (MCF), Jean-Marc Chouraqui (PU), Rémy Scialom (MCF)

En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après

Ex : membre titulaire X/suppléant Y

- membre titulaire Fâres Gillon /suppléant Maha Barakat

-

-

Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :

Liste des membres : Avital Cohen

LICENCE 3^{ème} année

Semestre 5

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

Président(e) : Tal Dor (MCF)

Suppléant(e) : Edouard Robberechts (MCF)

Liste des membres : Edouard Robberechts (MCF), Jean-Marc Chouraqui (PU), Rémy Scialom (MCF)

En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après

Ex : membre titulaire X/suppléant Y

- membre titulaire Fâres Gillon /suppléant Maha Barakat

Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :

Liste des membres : Avital Cohen

Semestre 6 et JURY DE MENTION

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

Président(e) : Tal Dor (MCF)

Suppléant(e) : Edouard Robberechts (MCF)

Liste des membres : Edouard Robberechts (MCF), Jean-Marc Chouraqui (PU), Rémy Scialom (MCF)

En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après

Ex : membre titulaire X/suppléant Y

- membre titulaire Fâres Gillon /suppléant Maha Barakat

Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :

Liste des membres : Avital Cohen

Article 2 : Le Doyen de l'UFR Arts, Lettres, Langues Sciences humaines et la Directrice Générale des Services de l'Université d'Aix-Marseille sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Aix-en-Provence, le 20/11/2024



Pour le Président et par délégation,
Le Doyen de l'UFR ALLSH

Guy Le Thiec
Directeur de l'UFR ALLSH